

## Fiche Action n°4.1

### Développer une culture de l'éco-exemplarité au sein de la collectivité et des communes

- A réaliser : actions 2 et 3
- En cours : action 1
- Action réalisée

 Cibles : agents communautaires et municipaux, élus

Flux visés : Matériaux, mobilier, équipement technique, fournitures diverses réutilisables

#### Objectifs

Intégrer les principes de réemploi et d'économie circulaire dans les pratiques internes de la collectivité et proposer aux communes de s'engager dans cette démarche.

#### Contexte

Morlaix Communauté souhaite renforcer son rôle d'exemple en matière de prévention et de réduction des déchets. Si certaines pratiques écoresponsables sont déjà mises en œuvre dans les services communautaires et dans certaines communes, leur intégration systématique reste à consolider.

Les actions développées vont permettre de réduire les déchets produits par la collectivité et les communes, mais aussi de montrer l'exemple aux habitants, en valorisant des pratiques durables dans le fonctionnement des services publics

#### Descriptif de l'action

##### Action 1 – Poursuivre la commande publique responsable

Conformément à la loi AGEC, intégrer des critères environnementaux et de réemploi dans les CCTP.

##### Action 2 – Faciliter la mise en relation des services de la collectivité et des communes avec les acteurs locaux du réemploi

Favoriser le réemploi de matériel et de matériaux

##### Action 3 – Créer le « bon coin des communes »

Favoriser le réemploi de matériel et de matériaux

## Pilote et partenaires :

**Pilote** : Direction Prévention et Gestion des Déchets/ Services Exploitation et Prévention.

**Partenaires** : les agents communautaires et municipaux du territoire de Morlaix Communauté, les élus, les acteurs locaux du réemploi (ressourceries et entreprises)

## Moyens nécessaires

**Moyens techniques** : creation d'un outil informatique pour l'action 3

**Moyens financiers** : outil informatique, communication

## Indicateurs de suivi

Nombre de CCTP intégrant des critères de réemploi et de durabilité avant/après la loi AGEC

Quantité d'équipements partagés via le "bon coin des communes"

Nombre de services et de communes participantes

Calendrier prévisionnel

Mise en œuvre	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Action 1	x	x	x	x	x	x
Actions 2-3		x	x	x	x	x